

Contexte

Le Cameroun est un pays avec un incidence de pauvreté à 39,9%, avec une prédominance en zone rurale. Le cacao est l'une des principales ressources, PROCABIOL a entrepris l'intégration cash/food crops avec la production du cacao BIO associé aux arbres forestiers, fruitiers et bananiers et les vivriers tel que le manioc. Les services offerts comme la formation sont satisfaisant, mais ayant des difficultés financières, elle peine à entretenir ses exploitations agricoles et s'étendre aux activités comme l'élevage et le soja génératrice de revenus dans un circuit court. A présent, 30 ha de cacao BIO associés aux bananiers plantains et arbres fruitiers, 10 ha de palmiers à huile associés au manioc ont été mis au sol sur un potentiel plus grand.

Partenaires terrain

PROCABIOL: Producteurs de Cacao BIO du littoral est une coopérative de droit Camerounais qui suit les dispositions de l'article 280 de l'acte uniforme OHADA relatif au droit des sociétés coopératives.

Objectifs visés

- Augmenter les exploitations agricoles intégrées;
- Augmenter la culture du manioc, soja et la production de la viande de porcs et poulets;
- Mettre en place les pépinières pour le cacao BIO et arbres fruitiers;
- Produire l'engrais BIO grâce aux déchets issus de l'élevage, de l'agriculture et au moins 70% de l'alimentation pour l'élevage;
- A terme créer un fond social pour jeunes et les assurances sociales.

Démarche

Le projet vise à doter la coopérative d'autres ressources financières en diversifiant ses activités avec l'élevage et les cultures à cycle court qui s'intègre dans le projet et qui permettront à la coopérative de lutter pour la souveraineté alimentaire et aussi d'agrandir les surfaces cultivables intégrées. Le projet appuiera ensuite l'amélioration des conditions de vies des jeunes en les intégrant comme membres de la coopérative, en particulier par la construction de nouveaux centres d'hébergement au sein de la coopérative. Le projet appuiera également la formation des jeunes par le biais des trois ingénieurs agronomes spécialisés respectivement en agriculture, élevage et agriculture sociale et qui sont tous membre du comité de gestion.

Bénéficiaires (300 signes espaces compris)

Les bénéficiaires directs sont les membres, les jeunes, les ménages, les femmes et indirectement la région, soit près d'un 1 million de personnes. Les critères de sélection des nouveaux membres sont:

- Avoir rendu un travail satisfaisant pendant 6 mois au moins et s'acquitter de sa part sociale.

Résultats attendus

La viabilité financière de la coopérative est améliorée. Les revenus des paysans sont améliorés. De nouvelles filières sont développées (élevage porcs et poulets, culture du manioc et soja). Le nombre d'employé devenu membres augmente. L'agro-foresterie est améliorée dans les cacaoyères (40% d'arbres fruitiers, 30% d'arbres forestiers et 15% de légumineuses). La gestion des ressources est améliorée.

Information sur l'association membre

Fondée en 1981, l'IREC constitue un réseau international de partenaires locaux en Afrique, Amérique latine et Asie-Pacifique : associations de paysans, pêcheurs, éleveurs ou artisans, centres d'animations, ONG d'appui pour la formation et la technologie et d'instituts d'études, de recherche et de formation.